



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

mardi le 4 avril 2017

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAIS et Messieurs les Conseillers MAURICE LAFLEUR, IVAN LEBLANC, JACQUE GAUTHIER (Maire suppléant) tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

41-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse Mme Kim Cartier-Villeneuve:
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur: OUI
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M Ivan Leblanc :
7. Siege #6 M Jacque Gauthier : OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

42-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 7 mars 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

43-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne un don de 300.00\$ au Bourses du Pontiac qui aide les jeunes du Pontiac à poursuivre leurs études.

Adopté

44-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake fait un don de 300.00 \$ a la fondation du collège Heritage. L'argent sera utiliser pour aider à garder les frais d'inscription bas et pour aider les étudiants qui on de la difficulté financière pour compléter leur études.

Adopté

45-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake renouvelle l'adhésion à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) pour l'année 2017 au tarif de 859.64 \$ taxes inclus.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

46-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Andrea Lafleur d'assister le congrès 2017 de l'ADMQ à Québec le 14 au 16 juin 2017. Le coût d'inscription est 596,72 \$ taxe inclus. La municipalité payera aussi les frais de voyage, hébergement et de repas selon le politique d'employé.

Adopté

47-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Mme Caroline Gagné, Mme Mélanie Dumouchel, Mme Natasha St-Aubin et Mme Miranda Kluge de prendre la cour Pompier Un. Le coût de la formation pour les quatre membres du Département d'incendie d'Otter Lake est 14,946.75 \$. Une portion des coûts sera payer par une subvention provincial, le montant exacte est inconnu a ce moment.

Adopté

48-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise l'achat d'une télévision pour le Département d'incendie pour faire leur formation chaque mois, formation Pompier Un, etc. Le coût total est 1,127.47 \$ avant taxe.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

49-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte de payer les frais des pompiers pour obtenir leur permis de conduire classe 4A pour conduire le camion d'incendie. Les frais de certificat médicales, de déplacement (25 \$ chaque voyage), d'écrire l'examen et le permis.

Adopté

50-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte les noms de routes privés suivant qui seront envoyés à Toponymie Québec conformément à ses directives :

Chemin Dagenais (privé)
Chemin St-Aubin (privé)
Chemin Thomas (privé)
Remplacer Chemin Cayamant (privé) avec Chemin du Petit Lac Cayamant (privé)

Adopté

51-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise la Directrice générale, Andrea Lafleur, de dépenser un montant maximale de 2,000.00 \$ pour couvrir les frais du Fête d'appréciation des bénévoles le 22 avril 2017 au Centre récréatif.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

RÉSOLUTION N° : 52-04-2017

Demande de compensation supplémentaire pour l'entretien de chemins à double vocation

RENOUVELLEMENT DE DEMANDE

NOUVELLE DEMANDE

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité d'Otter Lake, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

NOM DU OU DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR À COMPENSER (km)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMIONS CHARGÉS PAR ANNÉE
Chemin Beaudoin	2.6 KM	Bois	2430

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

longueur totale de 2.6 km.

Adopté

53-04-2017

ATTENDU QU'un avis de motion était donné le 10 janvier 2017

ATTENDU QUE La MRC a adopté le règlement no 227-2016 modifiant le plan d'aménagement et de mise en valeur des terrains déstructurés et de construire des nouvelles résidences sur des superficies de dix hectares et plus dans la zone agricole

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE

NANCY DAGENAI

QUE la municipalité d'Otter Lake adopte le règlement 03-02-2017 Modifications au plan d'urbanisme de la municipalité de Otter Lake règlement municipal numéro 030-05-2003, Administration et interprétation du règlement d'urbanisme no 031-05-2003 et règlement de zonage numéro 032-05-2003 visant à intégrer les modifications de la MRC au plan d'aménagement et de mise en valeur des terres concernant les secteurs déstructurés et les nouvelles résidences à construire sur des zones de dix (10) hectares ou plus dans la zone agricole. (Annexe A)

Modifications :

Plan d'urbanisme numéro 030-05-2003

- Article 2.1.1 Usage agricole

Administration et interprétation des règlements d'urbanisme numéro 031-05-2003

- Article 2.1 Terminologie
- Article 4.1.2 En ce qui concerne le réseau routier du ministère des transports QC
- Article 4.2.2 Contenu d'une demande de permis de construction
- Article 6.3.2 Sanctions
- Article 6.3.3 Ressources alternatives
- Article 6.3.4 Personne partie à l'infraction
- Article 6.3.5 Aides et encouragements
- Article 6.3.6 Fausse déclaration

Règlement de zonage 032-05-2003

- Article 3.8.2 Utilisation agricole - Établissement d'une nouvelle résidence en agriculture viable et désignation agro forestière

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

- Article 4.13.14 Dispositions spéciales concernant la Loi sur l'agriculture - Distances de séparation

Amendments:

Master Plan by-law # 030-05-2003

- Article 2.1.1 Agricultural Uses

The Administration and Interpretation of the Planning By-laws # 031-05-2003

- Article 2.1 Terminology
- Article 4.1.2 Regarding the Quebec Department of Transportation Highway Road Network
- Article 4.2.2 Contents of a Request for a Building Permit
- Article 6.3.2 Sanctions
- Article 6.3.3 Alternative Recourses
- Article 6.3.4 Person Party To The Offence
- Article 6.3.5 Aiding & Abetting
- Article 6.3.6 Misrepresentation

Zoning By-law # 032-05-2003

- Article 3.8.2 Agricultural Use – Establishment of a New Residence in Viable Agricultural and the Agro-Forestry Designation
- Article 4.13.14 Special Provisions Regarding the Agricultural Act – Separating Distances

Adopté

54-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake adopte le règlement numéro 04-04-2017 concernant les compteurs d'eau non résidentiel. Avis de motion donné le 1 novembre 2016. (Annex B)

Adopté

SVP NOTER Conseillère VICKY DUBEAU contre la résolution

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

55-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise la Mairesse, Kim Cartier-Villeneuve, et la Directrice générale, Andrea Lafleur, de faire un rendez-vous avec notre avocat, Michel Lafreniere, pour vérifier la politique d'employé et discuter les contrats des employés.

Adopté

Avis de motion

Avis de motion est donné par JENNIFER VADNEAU pour travailler sur un règlement concernant la fermeture des chemins municipaux.

Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Siege #1 M Maurice Lafleur: Félicitations au travailleurs sur leur travail cette hiver
Travail sur la niveleuse
Nouvelle boîte FORD F550

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M Ivan Leblanc:

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Siège/Seat #6 M Jacque Gauthier: Épargne sur formation Pompier Un

Bon travail Département d'incendie - Feu a Ladysmith

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport du maire

Relais pour la vie contre le cancer le 3 & 4 juin 2017 a Shawville, regarde pour nouveau membres de comité SVP contacter M Rick Valin 819-647-5609

Contrat avec MRC pour les résidents du TNO au dépotoir d'Otter Lake

Soirée de bénévolé le 22 avril 2017 au centre récréatif

Tour-des-Lacs – 9 septembre 2017 – Programmation Vélo-Pontiac

Salon du travail le 10 mai de 10h00 a 16h00 au Centre récréatif de Campbell's Bay

Cartographie interactive GONET sur notre site web

Jennifer Quaille et un comité sur les espèces envahissantes dans nos lacs et lavage de bateau

CRSPB Outaouais intéresser d'utiliser notre salle au centre récréatif pour l'assemble générale 2018

MRC forme une comité pour travailler avec les Club Quad et Club ski-doo

Consultation public le 13 mai – 408 Tessier

- Rapport du chef pompier
 - Rapport du contremaitre de route
 - Rapport Parc Leslie
-

56-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake informe Mme Jennifer Quaille que conseiller Jacque Gauthier et conseiller Maurice Lafleur vont joindre son comité ad hoc pour travailler avec elle et d'autres membres sur les problèmes des espèces envahissantes dans nos lacs et l'importance des stations de lavage de bateau.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

57-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake informe l'MRC que conseiller Ivan Leblanc va joindre leur comité pour travailler avec les Club Quad et Club Ski-doo dans la région du Pontiac.

Adopté

58-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake offre l'utilisation de la salle récréative à CRSBP Outaouais pour leur réunion annuelle de 2018. L'assemblée apportera de nouvelles personnes dans notre municipalité et aidera également les entreprises locales.

Adopté

Correspondance

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1. Bourses du Pontiac | Bourse |
| 2. Heritage College Foundation | Don |
| 3. Virginie Gargano | Camper au Centre récréatif |
| 4. Expertise MultiConcept | M Paul Cyr |
-

59-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 97,279.10 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 4ieme jour d'avril 2017.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	97,279.10 \$
Factures prépayées:	\$
Salaires élus et employés:	26,812.11 \$
Totale:	124,091.21 \$

Période de questions 30 minutes

60-04-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 20H05.

Adopté

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale